

LA QUESTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE FACE À L'ÉBAUCHE D'UN ÉTAT SUNNITE AU MOYEN-ORIENT

La commission des Affaires Politiques Internationales,

Rappelant les objectifs principaux de la Coalition arabo-occidentale en Irak et en Syrie qui sont :

- La lutte contre l'État Islamique
- Instaurer une région stable post guerre

Consciente de l'importance de mettre fin à Daesh pour enfin établir une stabilité au Moyen-Orient et préserver la sécurité internationale,

Observant que la Coalition est en train d'avancer contre Daesh,

Regrettant qu'une coopération internationale soit difficile à mettre en place en vue des crises entre certains États,

Félicitant tous les pays qui s'impliquent de manière constructive dans la lutte contre l'État Islamique,

Convaincue que les stratégies utilisées contre Daesh nécessitent d'être réadaptées,

Consciente des innombrables victimes dans cette région.

1. Réaffirme les objectifs de la Coalition arabo-occidentale en Irak et en Syrie ;
2. Encourage à étendre la coopération multilatérale, dont la décision de coopérer viendra du gouvernement concerné ;
3. Accepte toutes aides financières et humanitaires des pays voulant s'investir dans cette crise ;
4. Propose aux pays, ayant une position géographique exploitable, d'accueillir sur leur territoire des contingents militaires et des aides humanitaires afin de faciliter la logistique ;
5. Espère que les États cesseront de fournir des armes à des groupes militaires qui ne se réfèrent pas à un État légitime, incluant toutes les milices par crainte de ce qui advient de ces armes ;
6. Déclare en conséquence que c'est aux nations souveraines d'intervenir dans ce conflit ;
7. Se déclare prête à envoyer des troupes terrestres contre Daesh.

8. Souligne l'importance de la prise en considération des populations de ces territoires qui trop souvent font les frais des affrontements sanglants entre les différentes puissances.

9. Souhaite étendre le combat contre l'extrémisme et le terrorisme islamique à tout le continent africain

a) par l'éducation poussée des gouvernements

b) par l'interdiction militaire des gouvernements légitimes contre les cellules terroristes.

10. Propose que l'intervention militaire contre Daesh soit mandatée par le Conseil de Sécurité.